

STAGE LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME



Mardi 27 au vendredi 30 octobre 2020

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) **NOM** : _____ **Prénom** : _____

agissant en qualité de : Père, Mère, Tuteur (trice) (*) de l'enfant,

Nom : _____ **Prénom** : _____

né(e) le : _____

Numéro de Sécurité Sociale : _____

Adresse des Parents ou tuteurs _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Mail : _____

N° téléphone domicile : _____ Travail : _____

Portable : _____

Régime alimentaire particulier suivi : NON OUI

Si oui, précisez (Musulman, végétarien...) :

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation du séjour et :

1) autorise mon enfant à participer à toutes les activités du stage

2) autorise le directeur du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médicaux, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant (**).

3) m'engage à venir chercher mon enfant en cas d'exclusion pour non-respect du règlement intérieur des stages de la Fédération.

4) Respect du droit à l'image : En participant à ce séjour, mon enfant est susceptible d'être photographié.

En inscrivant mon enfant à ce séjour, j'accepte de fait cette éventualité ou

Je refuse que mon enfant soit photographié (cochez la case en cas de refus)

Fait à : _____ le : _____

Signature obligatoire des parents ou tuteurs, précédée de la mention « lu et approuvé » :

(*) Rayer les mentions inutiles

(**) En cas de contre-indication médicale, prière d'en informer le directeur du stage par courrier

REGLEMENT INTERIEUR DU STAGE
LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE D'ATHLETISME

La Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme organise des stages d'athlètes, au cours desquels ce règlement intérieur **devra impérativement être respecté.**

Licence: tout athlète participant au stage doit être licencié à la Fédération Française d'Athlétisme.

Programme du stage:

Un programme d'activités sera communiqué le jour d'arrivée et devra être respecté par les stagiaires.

Comportement général :

La consommation d'alcool, le tabagisme et la drogue sont strictement prohibés.

Toute dégradation et non-respect du matériel mis à disposition seront sanctionnés par la facturation, aux responsables des faits, de leur remise en état.

Tout manque de respect à l'égard du personnel de service et de l'équipe d'encadrement fera l'objet d'un renvoi immédiat.

L'athlète s'engage à ne pas sortir de (lieu d'hébergement) et de l'enceinte du stade (lieu d'entraînement) sans autorisation de l'encadrement.

Lors de tous les déplacements, l'athlète s'engage à rester avec le groupe dans lequel il sera affecté, et à suivre les consignes données par l'encadrement.

La fiche sanitaire, le règlement signé, l'autorisation parentale et le chèque doivent être restitué au plus tard avant le départ !

En cas de non-respect du règlement, les parents seront contactés et auront à charge de venir rechercher leur enfant. Nous attendons un comportement des stagiaires correspondant aux objectifs du stage : entraînement, détente, repos.

SIGNATURE DES PARENTS :

Mention manuscrite « lu et approuvé »

SIGNATURE DE L'ATHLETE :

Mention manuscrite « lu et approuvé »